

## Agrandissement du bâtiment principal 3080, rue De La Forest

Demande d'opinion et consultation publique 13 septembre



## Objectif de l'activité



#### Objectif de l'activité



- Présentation des modifications réglementaires
- Questions et commentaires



#### Objectif de l'activité



Consultation publique : Réglementation Activité concernant les modifications réglementaires

**Consultation publique** Délai de 7 jours pour Projet de modifications et avis formuler des réglementaires **Conseil de quartier** commentaires écrits Modifications (si requis) et adoption du projet de règlement Adoption du règlement Période d'approbation et entrée en vigueur référendaire (si requis)

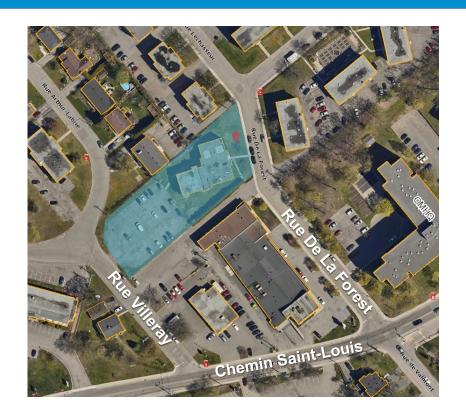


## Projet : localisation et historique



#### Localisation

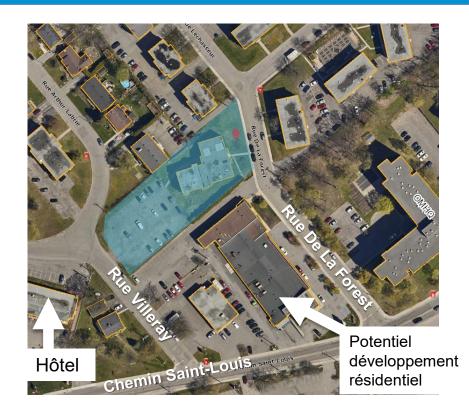
- Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.
- Quartier de Saint-Louis.
- Terrain localisé entre les rues De La Forest et Villeray.





#### Contexte d'insertion

- Terrain occupé par un bâtiment de 24 logements.
- Édifices commerciaux à proximité : hôtels, restaurants, garage.
- Artère principale : chemin Saint-Louis.





Agrandissement d'un bâtiment résidentiel de 28 unités

Bâtiment existant de 24 unités











Bâtiment existant de 24 unités



Site de l'agrandissement projeté



- Le nombre d'unités n'est pas conforme aux normes de la grille de spécifications de la zone 33703Hc.
- Les normes d'implantation et de hauteur maximale sont conformes à la grille de spécifications de la zone 33703Hc.



## Modifications réglementaires



#### Modifications réglementaires

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge relativement à la zone 33703Hc, R.C.A.3V.Q. 333

- Règlement de zonage.
- Contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.



#### Modifications réglementaires



#### **Usages autorisés**

# Normes actuelles (règlement en vigueur) Normes proposées (projet de règlement) Modification R1 Usages de la classe récréation extérieure (Parc, équipement récréatif et conservation naturelle). Normes proposées (projet de règlement) H1 Logement 52 unités.



#### Prochaines étapes

Étapes	Dates (2023)
Consultation publique	13 septembre
Demande d'opinion au conseil de quartier	13 septembre
Période de 7 jours - réception commentaires écrits	14 au 20 Septembre
Adoption du règlement, avec modifications (si requis)	Octobre
Entrée en vigueur du règlement	Novembre



### Merci!

